

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0505 du 05/01/2021

Arrêté du 23 décembre 2020

ARRETE PORTANT MUTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mutation d'un administrateur des Finances publiques adjoint.

Date d'application : 18/01/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT



ARRÊTÉ

portant mutation d'un administrateur des Finances publiques adjoint

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu l'accord de l'intéressé ;

ARRÊTE :

Article premier :

L'administrateur des Finances publiques adjoint dont le nom suit est affecté dans les conditions suivantes à compter du 18 janvier 2021 :

N° DGFIP	PRÉNOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION	CSRH	NOUVELLE AFFECTATION - FONCTIONS	CSRH
176289	GILLES	TERRAS	DIRCOFI CENTRE-EST	42	DÉLÉGATION CENTRE EST - Conseiller Mobilité Carrière et Référent Management	SARH

Article 2 :

L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 23 DÉCEMBRE 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE
CHEF DU BUREAU RH-1B

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756